

Colloque Interrégional sur l'Economie Informelle: Permettre une Transition vers la Formalisation

Genève, 27- 29 Novembre 2007

Note d'Information

Introduction

Ce Colloque est un suivi de la discussion générale de la Conférence internationale du Travail de 2002 et de la Résolution concernant le Travail décent et l'économie informelle.¹ En mars 2006, le Conseil d'administration du BIT a approuvé l'organisation d'un **Colloque interrégional sur l'économie informelle : Permettre une transition vers la formalisation** dans le but d'assurer la tenue d'un examen technique tripartite des politiques, des programmes et des pratiques efficaces dans les domaines d'action principaux.

La teneur de ce Colloque est guidée par la discussion du Conseil d'Administration lors de sa session de mars 2007 et pendant laquelle la Commission de l'emploi et de la politique sociale a examiné les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de ce cadre depuis 2002.² La richesse de la discussion qui en a découlé a démontré que, tandis que l'informalité gagne du terrain et demeure le plus grand défi du développement, beaucoup de pays recherchent de nouvelles politiques, des solutions novatrices et des réponses pratiques pouvant promouvoir le travail décent. Les conclusions de la discussion ont reflété une profusion d'expériences nouvelles et l'existence d'un large consensus sur les questions qui doivent être abordées tant au niveau national que mondial.

Le Colloque vise à consolider cet élan et proposer un forum de discussions plus approfondies sur les tendances récentes et les réponses institutionnelles en cours de développement dans les domaines principaux à travers l'Agenda du Travail Décent. Le Colloque rassemblera à la fois les compétences des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs. Un certain nombre de chercheurs, de praticiens et d'institutions seront également invités à participer à la discussion.

Objectifs du Colloque

L'objectif général du Colloque est d'échanger les expériences sur les différentes approches développées favorisant la transition vers la formalisation, basées sur la Résolution concernant le Travail décent et l'Economie informelle de la Conférence internationale du Travail de 2002. Les objectifs plus spécifiques sont :

- Examiner, partager et diffuser l'information sur les politiques, les programmes et les pratiques efficaces initiés par les pays pour sortir de l'économie informelle ;
- assister les mandants du BIT en matière de développement des connaissances sur les questions émergentes et les approches novatrices liées à l'économie informelle à travers les quatre piliers de l'Agenda du Travail Décent du BIT que sont : les droits au travail, l'emploi, la protection sociale et le dialogue social ;

¹ BIT: *Rapport de la Commission de l'économie informelle*, Résolution et conclusions concernant le travail décent et l'économie informelle, adoptées le 19 Juin 2002, Conférence internationale du Travail, 90^e Session, Genève, 2002, <http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/pr-25.pdf>

² L'économie informelle, Commission de l'emploi et de la politique sociale, GB.298/ESP/4,298e Session. Mars 2007. <http://www.ilo.org/public/french/standards/relm/gb/docs/gb298/pdf/esp-4.pdf>

- réfléchir aux rôles respectifs et complémentaires des gouvernements et des partenaires sociaux dans l'amélioration de l'environnement institutionnel, compte tenu de la nature multidimensionnelle de l'économie informelle ;
- identifier les possibilités de suivi en matière de recherche, de renforcement des capacités et de coopération technique afin de soutenir les processus vers la formalisation.

De même, il est également attendu du Colloque qu'il stimule et encourage les partenaires tripartites à un suivi concret qui permette d'aborder l'économie informelle de manière intégrée et sur plusieurs niveaux, et de renforcer son intégration dans les Programmes par Pays pour un Travail Décent.

Structure du Colloque

Le Colloque sera organisé autour de thèmes définis, mis en lumière lors des discussions de la Commission de l'emploi et de la politique sociale du Conseil d'Administration de mars 2007 et ayant une importance particulière pour les mandants tripartites.

Ces thèmes sont:

- Améliorer la législation sociale, l'administration du travail et l'inspection du travail
- Représentation : examen des expériences récentes
- Améliorer l'environnement réglementaire pour faciliter l'intégration dans l'économie formelle
- Sécurité sociale et économie informelle
- Egalité des sexes, travail décent et économie informelle
- Améliorer la productivité et les conditions de travail des travailleurs de l'économie informelle
- Stratégies intégrées pour aborder l'économie informelle au niveau local.

Le Colloque vise à créer un échange ouvert d'expériences et de large discussion. A cette fin, les présentations de panels sur les thèmes susmentionnés seront organisées autour de quelques études de cas comme préambule à ce dialogue plus large sur les défis principaux et les approches possibles sous chaque thème. Les études de cas se concentreront sur la présentation de bonnes pratiques, de nouvelles perspectives et des nouvelles approches institutionnelles.

Un document de base sera également préparé par le BIT. Ce document mettra en perspective l'économie informelle dans les tendances économiques et sociales plus larges et examinera les défis et les approches pour chacun des thèmes du Colloque.

Participants

Le Colloque sera composé de représentants de haut niveau de 17 gouvernements, 17 organisations d'employeurs et 17 organisations de travailleurs d'Afrique, d'Amérique latine, de pays arabes, d'Asie et d'Europe. De plus, des spécialistes, des experts et des institutions reconnus pour leur expertise dans le domaine participeront au Colloque. Les agences du système onusien, la Banque Mondiale, les organisations régionales et les agences donatrices sont invitées à participer au Colloque, en qualité d'observateurs.

Langues

L'interprétation simultanée des débats sera assurée en anglais, français, espagnol, arabe, chinois et russe.

Organisation

Le Colloque est conjointement organisé par le Secteur de l'Emploi et le Secteur de la Protection sociale du BIT. L'organisation du Colloque fait partie intégrante des activités en cours de l'Initiative focale sur l'économie informelle.